



# Bataillons de volontaires et de réquisitions de la Corse (1791-1803)

## SEHRI

**Laurent Brayard, février 2018**

## Introduction

C'est dans la suite de mon mémoire de Master II sur les levées d'hommes dans le district de Pont-de-Vaux, désertions et résistances (1791-1795), qu'après avoir établi après deux ans de recherches un état des lieux complet des bataillons de l'Ain, que je me suis lancé après septembre 2010, dans le rassemblement d'informations sur toutes les unités des armées de la Révolution Française, et en particulier des bataillons de volontaires et de réquisitions (1791-1793). Le présent travail est une ébauche finalement de ce qui devrait être fait, ou a peut-être été partiellement fait dans les archives des départements de la Corse, à propos des bataillons de volontaires.

Ce petit mémoire est donc un instantané des recherches que nous avons menées et qui devront être complétées par nos successeurs à venir et que nous continuerons d'étoffer. Si les bataillons de volontaires de 1791 et 1792 sont bien connus, ceux de la réquisition, notamment de la levée en masse d'août 1793, le sont beaucoup moins, d'actives recherches aux archives départementales de la Corse pourraient répondre à bien des questionnements et également compléter les historiques au final de tous les bataillons ou unités de la Corse levés entre 1791 et 1799. Toutefois, les présentes notes seront utiles comme une base, pour poursuivre l'écriture de l'histoire des volontaires et des réquisitionnaires dans les départements de la Corse, et au niveau national également. Il est certain que dans l'état de nos recherches des erreurs existent qui restent à corriger justement par d'autres recherches et vérifications.

Depuis Albert Soboul dans les années 60, Jean-Claude Bertaud dans les années 70 et 80, puis Annie Crépin de l'Université d'Artois depuis les années 90, les travaux sur les volontaires, réquisitionnaires et levées d'hommes ont beaucoup évolué. Ils restent toutefois incomplets et le sujet, peu connu en réalité, mérite l'attention et les efforts de futurs et nouveaux chercheurs. Nous espérons quant à nous, avoir posé une base qui permettra justement d'aller plus loin dans ce travail historique de mémoire, qui rappelons-nous, traite des hommes qui firent et sauvèrent la République au moment de sa création, le citoyen soldat, ou soldat citoyen. Par la suite, nombre de ces hommes participèrent à l'aventure impériale parfois jusqu'aux portes des deux Restaurations.

## Bataillons de la Corse :

La Corse reste un cas particulier dans les levées d'hommes, car elle restait la dernière conquête française, vieille d'à peine vingt ans au commencement de la Révolution. Les Corses par ailleurs avaient résisté et mené une guerre perdue d'avance contre la France (1768-1769). Ils avaient été les premiers à fonder un régime républicain, adoptant une constitution, un parlement (Corte), séparant les pouvoirs, prévoyant le vote des femmes (1755). La révolte des Corses alors administrés théoriquement par Gênes devait perdurer jusqu'à l'intervention française, qui acheta finalement l'île à la République de Gênes (1768). Depuis plus de dix ans, l'île s'était autoproclamée indépendante avec Pascal Paoli comme *général de la Nation*. Il avait volé de succès en succès, écrasa une révolte pro-française (1757), adoptant le drapeau à la tête de Maure, resté l'emblème de la Corse (1758), fondant une marine (1760-1761), repoussant une offensive des Génois (1763-1764), fonda l'Université de Corse (1765). L'île étant rachetée par la France, des troupes y débarquèrent, mais furent vaincues (1768). La France engagea alors d'importants moyens, l'escadre de Méditerranée déversa 25 000 hommes et le comte de Vaux. Cette force militaire organisée, en termina vite avec la résistance de Paoli et des patriotes corses (bataille de Ponte Novu, 9 mai 1769).

Une tentative de révolte éclata plus tard (1773), bientôt écrasée, et Paoli préféra prendre le large et s'installer à Londres. Ayant refusé une amnistie (1776), la Révolution lui permit de rentrer dans l'île, devenue un département français (1790). Mais la situation était ambiguë. D'un côté se trouvaient les partisans de la République française, la famille Bonaparte était de ceux là. De l'autre des partisans d'une Corse indépendante ou autonome avec le vieux héros corse, Pascal Paoli, sans compter bien sûr les partisans de la monarchie française. Cependant, les Corses se montrèrent patriotes, fournissant un nombre imposant de volontaires en 1791. L'esprit d'indépendance, les fondements des idéaux révolutionnaires étaient de fait ancrés depuis longtemps dans les esprits de beaucoup de Corses. Cette indépendance devait glisser progressivement pour un certain nombre d'entre-eux, vers la révolte contre-révolutionnaire armée. Cette situation était aggravée par la situation dans le Midi de la France, également en ébullition. La Convention nationale envoya plusieurs représentants en mission (1<sup>er</sup> février 1793), chargés d'ailleurs également des futurs recrutements. Le 5 février, la Convention nationale décréta la levée de 4 bataillons d'infanterie légère dans le département de la Corse. Ils devaient prendre suite dans la numérotation des autres bataillons de chasseurs. Le décret prévoyait la mise à disposition au ministre de la Guerre de 250 000 livres pour l'habillement de ces bataillons. La levée selon l'article V, devait se faire par la suppression des 4 bataillons de gardes nationaux volontaires levés dans le département en 1791 et incomplets. Toutefois le décret stipulait également que les commissaires chargés de cette formation pouvaient conserver en état les bataillons susceptibles d'être complétés et donc conservés. Il s'agissait des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bataillons de la Corse. Cette mesure permettait en effet d'éliminer des personnages trop encombrants, de reprendre la main sur les forces armées corses qui pouvaient par ailleurs devenir un danger pour le pouvoir républicain du continent.

Le 2 avril, la Convention ordonnait l'arrestation de Paoli, qui se proclama bientôt *Père de la Patrie*, la révolte était consommée. Elle chassa bien vite les partisans corses de la France républicaine (Bonaparte), mais les insurgés, s'ils contrôlaient les campagnes, se trouvaient face à des forces républicaines retranchées dans les villes (Calvi, Saint-Florent et Bastia). Les événements révolutionnaires de Paris devaient aggraver la situation en provoquant la révolte fédéraliste et la chute des Girondins. La Corse put de fait profiter d'un embrasement général, à Lyon, dans le Midi avec Marseille, puis Toulon. Les principales bases françaises de départ pour envoyer des renforts en Corse se trouvaient donc paralysées et aux mains d'ennemis. Cette révolte avait été par ailleurs précédée par celle des royalistes en Vendée (mars), dès lors les Corses pouvaient espérer en finir avec la France. Sans flotte et sans armement lourd, Paoli fit alors le choix catastrophique (et qui lui

fut compté jusqu'à nos jours) d'appel et d'allégeance à l'Angleterre. Ces derniers ne se firent pas prier pour débarquer des troupes et maintenir le blocus des ports, en quelques mois les villes corses tombaient entre leurs mains, Saint-Florent capitulait (février), suivit de Bastia (mai) et enfin de Calvi (août), dernier bastion de résistance des Français. Cette victoire entérina la proclamation par les Corses, d'un royaume anglo-corse (10 juin 1794), la couronne étant confiée au roi d'Angleterre, et l'île gérée par un vice-roi, en l'occurrence Paoli. Le masque étant tombé, le *Père de la Patrie* avait définitivement jeté le discrédit sur sa propre personne, faisant également du royaume anglo-corse, un enfant moribond. L'Angleterre lui préféra bientôt Pozzo di Borgo, autre chef emblématique corse, qui devait jouer un rôle considérable durant cette période et l'Empire (1764-1842, qui après avoir servi l'Angleterre, fut un diplomate de premier rang au service de la Russie, de 1814 à 1835). L'Angleterre n'avait en effet nullement l'intention de s'accommoder d'un personnage aussi remuant et peu sûr que Paoli, toujours fanatiquement lié à la Corse. Ce fut bientôt Sir Gilbert Elliot-Murray (1751-1814), diplomate écossais qui devint plus tard Gouverneur général des Indes (1807-1813) qui fut nommé à la place de vice-roi de Corse (1795). Le coup de grâce était ainsi donné au vieux patriote corse, l'agitation politique de ses derniers partisans fut bientôt muselée, lui-même se retira dans un petit village. Pour l'empêcher d'avoir un rôle dans les événements futurs, les Anglais lui ordonnèrent de plier bagage et de s'installer en Angleterre. Il mourut à Londres, le 5 février 1807, grandement déconsidéré. Son aventure avait de plus été effacée partiellement par celle d'un autre Corse : Napoléon Bonaparte.

Nommé général en chef de l'armée d'Italie (mars 1796), il devait mener sa fameuse campagne conduisant à l'occupation progressive de l'intégralité de la botte italienne, Piémont (1796), Lombardie et Vénétie (1797), États du Pape (1798), Naples (1799). La Corse se trouvait dès le départ affaiblie par les victoires françaises et Bonaparte ne devait bien sûr pas oublier l'occupation par les Anglais de son île natale. Les partisans de la France devait bientôt écraser facilement ceux de l'Angleterre en Corse, les chassant de l'île ainsi que les dernières troupes anglaises (printemps/été 1796). Quelques Corses devaient cependant continuer le combat dans les rangs de la Grande-Bretagne, notamment ceux commandés par un certain Hudson Lowe (1769-1844), dans le régiment Royal Corsican Rangers (1798-1817), engagé notamment en Égypte (1801), dans le royaume de Naples (1806-1808), et bientôt en Espagne (1808-1814). Si Pozzo di Borgo devait finalement avoir (presque) le dernier mot au Congrès de Vienne, la légende impériale et la fin sinistre de Napoléon devaient avoir raison définitivement du reste. La Corse resta française en 1815.

Pendant la période agitée comprise entre 1793 et 1796, la France avait promulgué la séparation de la Corse en deux départements (11 juillet 1793, départements du Golo et du Liamone), et de nombreuses levées, dont celle des 30 000 cavaliers (juin), et la levée en masse (août), n'eurent donc de fait aucune application dans l'île. La Corse était censée fournir 9 bataillons de réquisitionnaires destinés à l'Armée d'Italie. Un pour chaque district : à Bastia, Oletta, l'île Rousse, la Porta-d'Ampugnani, Corte, Cervione, Tallano, Ajaccio et Vico. De fait les Corses y répondirent partiellement en s'engageant dans les milices de Paoli contre la République française, pendant ce temps de nombreux Corses continuèrent de combattre pour elle. Les Corses semblent avoir fourni, eu égard à sa population d'environ 150 000 habitants (vers 1796), un nombre considérable de volontaires à la France, et cela en dépit des partisans nombreux de Paoli et Pozzo di Borgo.



**Levée de 1791 :**

- 1<sup>er</sup> bataillon de Corse, formé le 21 juillet 1791, ou le 6 janvier 1792,
- 2<sup>e</sup> bataillon de Corse, formé le 21 juillet, ou le 1<sup>er</sup> avril 1792,
- 3<sup>e</sup> bataillon de Corse, formé le 9 décembre 1791, ou le 7 mars 1792,
- 4<sup>e</sup> bataillon de Corse, formé le 12 août 1791, ou vers février 1792.

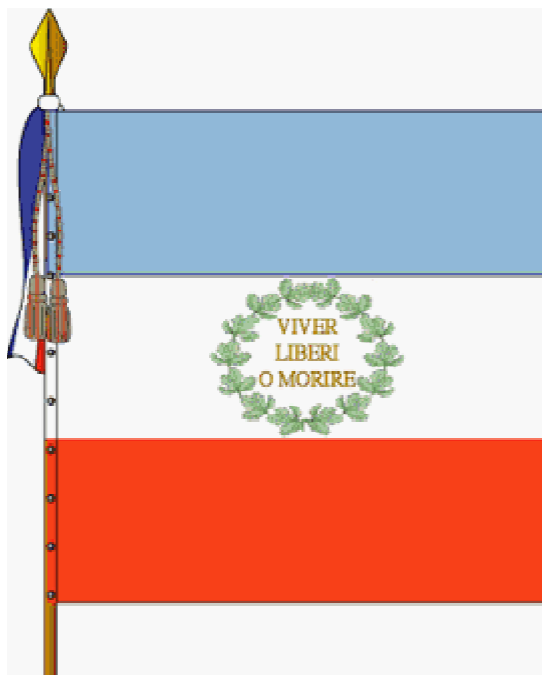
**Levée de 1800-1802 :**

- 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses, formé en janvier 1800,
- Bataillon des tirailleurs corses, formé le 8 juillet 1802.

**Autres unités :**

- 1<sup>ère</sup> compagnie franche corse, formée au printemps 1793,
- 2<sup>e</sup> compagnie franche corse, formée au printemps 1793,
- 3<sup>e</sup> compagnie franche corse, formée au printemps 1793,
- Compagnie franche de Susini, formée au mois de mars ou d'avril 1793,
- Compagnie franche de Bonnelli, formée au mois de mars ou d'avril 1793,
- Compagnie franche de Massoni, formée entre mai et août 1793,
- Compagnie franche de Guibréja, formée entre mai et août 1793,
- Compagnie franche de Léoni, formée entre mai et août 1793,
- Compagnie franche de Subrini, formée entre mai et août 1793,
- Compagnie franche de Coti, formée à la fin de l'année 1793,
- Compagnies franches du Golo ou Solo, formée le 4 janvier 1797,
- Compagnie franche du Liamone, formée par arrêté le 13 avril 1803,
- 1<sup>ère</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 2<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 3<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 4<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 5<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 6<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 7<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797,
- 8<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse, formée dans l'hiver 1796-1797.

## 1<sup>er</sup> bataillon de Corse :



**Date de formation :** selon Belhomme, il fut formé à Bastia dès le 21 juillet 1791<sup>1</sup>. Selon le commandant Dumont, le 6 janvier 1792<sup>2</sup>

### **Formation :**

Il se composait de 550 volontaires des districts de Cervione et La Porta. Il furent rassemblés finalement à Cervione, le 6 janvier 1792. Il furent alors formés en compagnies, elles-mêmes organisées en bataillon.

### **Historique :**

#### 1792 :

Il fut passé en revue sur la terrasse du palais épiscopal de Cervione (10 janvier), par le maréchal de camp Rossi, assisté du commissaire des guerres Raynan, et des commissaires du directoire du département, Messieurs Morati et Carlotti. Il se trouvait sans aucun habillement, ni équipement et seulement armé de 458 fusils. Trois compagnies furent envoyées en garnison à Bastia, le reste du bataillon à Corte. Une mutinerie et « insurrection » éclata à Corte (16 mars), la municipalité demanda le rappel et remplacement des compagnies des capitaines Giovanni, Saliceti et Sébastiani. Dans l'ordre des bataillons de la Corse, il tira son numéro au sort au département (21 juin). Il fut tardivement habillé (août), et les compagnies Sebastiani et Giovanni furent envoyées finalement à Bastia. Il fut de nouveau passé en revue par le lieutenant-général Rossi, à Corte (9 novembre).

<sup>1</sup> Belhomme, *Histoire de l'Infanterie en France*, tomes 3 et 4.

<sup>2</sup> Commandant Dumont, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 67.





1793 :

En janvier, 500 hommes se trouvaient à Nice, le reste à Bastia<sup>3</sup>. Il comptait déjà un total de 102 déserteurs (avec armes et bagages), dans les compagnies Sébastiani et Ruffini se trouvant à Bastia (7 janvier). Le bataillon fut finalement envoyé en France, débarqua à Toulon, intégra l'armée du Midi.

1794 :

Une partie du 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires corses, sous les ordres du chef de brigade Casalta se trouvait dans la garnison assiégée de Bastia (février)<sup>4</sup>. Ce qui restait du bataillon, environ 130 hommes, dont un tiers de sous-officiers et officiers, se trouvait à Toulon (juin).

### **Embrigadement/amalgame :**

#### **1<sup>ère</sup> formation :**

La 104<sup>ème</sup> demi-brigade de bataille fut formée à Toulon, le 24 août 1794, selon Belhomme, Dumont et Susane. Elle se composait du 2<sup>ème</sup> bataillon du 52<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, du 1<sup>er</sup> de la Nièvre et du 1<sup>er</sup> de la Corse.

#### **2<sup>ème</sup> formation :**

La 104<sup>ème</sup> de bataille devint à l'armée d'Italie, la 85<sup>ème</sup> demi-brigade de ligne.

### **État-major du bataillon à sa formation, revue du 10 janvier 1792<sup>5</sup> :**

#### **État-major :**

Antoine-Philippe **Casalta**, de Cervione, lieutenant-colonel,  
Giovanni **Giovannoni**, quartier-maître trésorier,  
Angelo-Matteo **Paccioni**, 53 ans, adjudant-major,  
**Santelli**, chirurgien-major.

Compagnie de grenadiers : capitaine Antonio-Giacomo **Valentini**, du canton de Rostino, lieutenant Bartholomeo **Vittini**, sous-lieutenant Giovanni-Luigi **Negroni**.

1<sup>ère</sup> compagnie de La Porta : capitaine Orso-Paolo **Capellini-Sébastieni**, de Piano, 30 ans, lieutenant Francesco **Petrignani**, du canton de Casalta, sous-lieutenant Nunzio **Natali**, originaire de Ficaza, 36 ans.

2<sup>°</sup> compagnie de La Porta : capitaine Leonardo **Tomasi**, du canton de Rostino, lieutenant Luccione **Pasqualini**, sous-lieutenant Carolo-Antonio **Girolani**.

3<sup>°</sup> compagnie de La Porta : capitaine Giovanni **Saliceti**, lieutenant Patrio **Don Viterbi**, de La Porta, 35 ans, sous-lieutenant Andrea-Giovacchino **Marchi**.

---

<sup>3</sup> *Journal militaire de 1793.*

<sup>4</sup> Tradition magazine n° 270, *La campagne militaire en Corse 1794*, Natalia **Griffon De Pleineville**.

<sup>5</sup> Commandant **Dumont**, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 66.

4<sup>e</sup> compagnie : capitaine Matteo **Sangiovanni**, d'Ortiporio, 53 ans, lieutenant Feliciolo **Raffaëlli**, de La Porta, 38 ans, sous-lieutenant Pietro-Francesco **Crocicchia**.

5<sup>e</sup> compagnie de Cervione : capitaine Giovacchino **Lepidi**, lieutenant Antonio **Nicolai**, de Cervione, 28 ans, sous-lieutenant Paolo-Battista **Battesti**.

6<sup>e</sup> compagnie de La Porta : capitaine Pietro-Felice **Cristofari**, du canton d'Orezza, lieutenant Luigi **Emanuelli**, sous-lieutenant Maurizio **Paoli**, du canton d'Orezza.

7<sup>e</sup> compagnie de Cervione : capitaine Angelo **Ruffini**, lieutenant Ippolito **Vittini**, sous-lieutenant Paolo **Paoli**.

8<sup>e</sup> compagnie de Cervione : capitaine Simon-Pietro **Santolini**, de Cervione, 32 ans, lieutenant Francesco-Saverio **Poli**, de la Porta, 28 ans, sous-lieutenant Giannilio **Luporsi**, du canton d'Alezani.

### État-major du bataillon au moment de l'amalgame<sup>6</sup> :

État-major :

Chef de bataillon Antoine-Philippe **Casalta** (déjà à ce poste en 1792), chef de bataillon en second L. **Giovanni**, quartier-maître R. **Gavini**, adjudant-major **Jacquey**, chirurgien-major **Massoni**, adjudant sous-officier **Angeli**.

Compagnie de grenadiers : capitaine P. J. **Cottoni**, lieutenant A. F. **Giadicienti**, sous-lieutenant A. P. **Riotacci**.

1<sup>ère</sup> compagnie : capitaine O. P. S. **Capellini**, lieutenant N. **Natali**, sous-lieutenant L. **Bastiani**.

2<sup>e</sup> compagnie : capitaine J. S. **Porta**, lieutenant A. M. **Gianettini**.

3<sup>e</sup> compagnie : capitaine Patrio **Don Viterbi** (lieutenant en 1792), lieutenant F. X. **Ventura**, sous-lieutenant L. A. **Viterbi**.

4<sup>e</sup> compagnie : capitaine Matteo **Sangiovanni** (déjà à ce poste en 1792), lieutenant Feliciolo **Raffaëlli** (déjà à ce poste en 1792), sous-lieutenant P. D. **Pelse**.

5<sup>e</sup> compagnie : capitaine J. C. **Pompeï**, lieutenant Antonio **Nicolai** (déjà à ce poste en 1792), sous-lieutenant A. **Casbianca**.

6<sup>e</sup> compagnie : lieutenant Maurizio **Paoli** (sous-lieutenant en 1792), sous-lieutenant J. A. **Gavini**.

7<sup>e</sup> compagnie : capitaine J. **Ambrosi**.

8<sup>e</sup> compagnie : capitaine Simon-Pietro **Santolini** (déjà à ce poste en 1792), lieutenant Francesco-Saverio **Poli** (déjà à ce poste en 1792).

### Portraits :

Antoine-Philippe **Casalta**, dit Darius, né le 9 février 1759, à San Giuliano (Corso). Organisa les milices à Bastia (10 janvier 1792) fut élu lieutenant-colonel en 1<sup>er</sup> du 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires

---

<sup>6</sup> Commandant **Dumont**, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 67

corses, provenant en majorité des districts de Cervione et de la Porta. Blessé 10 fois à l'affaire de Biguglia (28 octobre 1793), et nommé au grade de général de brigade par le représentant du peuple à l'Armée. Il s'illustra à la défense de Bastia par les forces de la République (avril 1794), qui capitula (22 mai). A son débarquement en France, il fut envoyé à l'Armée d'Italie, de nouveau nommé général de brigade, confirmé par le Comité de Salut Public (13 juin 1795). Il s'illustra sous les ordres de Masséna à la bataille de Loano (23 novembre 1795), où il fut de nouveau blessé. Il reçut l'ordre de reprendre pied en Corse, occupée par les Anglais et des rebelles, il s'embarqua avec la 28<sup>e</sup> division de gendarmerie nationale. Il débarqua (18 octobre), il marcha sur Bastia qu'il attaqua renforcé de nombreux patriotes corses (20 octobre). La garnison anglaise dut capituler (900 prisonniers). Il s'empara bientôt de Saint-Florent et de Bonifacio (21 octobre), faisant de nouveau de nombreux prisonniers. Toute la Corse tomba bientôt aux mains des Français. Affecté à la tête de la subdivision de Corte (octobre 1797), il combattit les insurgés de la Crocetta, dans la région d'Orezza. Employé à l'armée d'Italie (1798-1802). Il fut nommé au commandement du département des forces du département du Golo (1802-1805). Chevalier et officier de la Légion d'honneur (11 décembre 1803), commandant de la Légion d'honneur (14 juin 1804). Il obtint sa retraite (1805 ou 1811). Puis fut réintégré à un commandement en Corse (1813) devant la pénurie d'officier après la campagne de Russie. En poste jusqu'en septembre 1814, il rallia l'Empereur aux Cent Jours (1815), prenant la tête des forces du camp de Bastia, il fut nommé membre de la Junte d'administration locale. Il dut quitter cette fonction à la Restauration et ne joua plus aucun rôle. Il mourut à Cervione, le 16 décembre 1846<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> *La Corse militaire* P. Albertini et G. Rivollet, Éditions Peyronnet, 1959.

## 2<sup>ème</sup> bataillon de Corse :

**Date de formation :** selon Belhomme, il fut formé à Ajaccio dès le 21 juillet 1791<sup>8</sup>. D'après le commandant Dumont, il ne fut formé que le 1<sup>er</sup> avril 1792<sup>9</sup>.

### **Formation :**

Il se composait de 516 volontaires des districts d'Ajaccio et de Tallano. Les volontaires furent formés en compagnies, ceux d'Ajaccio au début de l'année 1792, ceux de Tallano, après une interminable période et beaucoup de difficultés à la fin mars 1792. Les compagnies furent organisées en bataillon, après bien des intrigues, manœuvres et cabales, le 1<sup>er</sup> avril 1792.

### **Historique :**

#### 1792 :

Il fut passé en revue sur la place d'armes, par le colonel Maillard, du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie, délégué par le maréchal de camp Rossi, assisté du commissaire des guerres Denis des Pinsarts, et des commissaires du directoire du département, Messieurs Arrighi et Quenza. Il n'avait aucun habillement, mais était complètement armé (2 avril). Il fut aussitôt réparti dans diverses garnisons à Corte, Bonifacio et Porto-Vecchio. Toutefois, les hommes raclèrent des pieds, rechignant à partir, tentèrent de s'emparer de la citadelle, puis se provoquèrent une insurrection (8 avril). Les désordres perdurèrent longuement et les volontaires ne plièrent le genou qu'à l'arrivée des commissaires (16 avril). Quatre compagnies furent envoyées à Bonifacio avec le commissaire Quenza (18 mai). La compagnie Pietri partit pour Porto-Vecchio (20 mai), et les compagnies Peretti (d'Ormetto), Gabrielli et Susini restèrent à Ajaccio. Elles poursuivirent les désordres et un grave conflit s'installa entre les volontaires et la municipalité. Le bataillon ne reçut son numéro dans l'ordre des bataillons de Corse que tardivement (21 juin). Une revue fut passée à Bonifacio par la compagnie de grenadiers et trois compagnies de fusiliers, qui n'étaient toujours pas habillées (16 septembre). Cinq compagnies se trouvaient sous les ordres de Bonaparte au quartier neuf d'Ajaccio (8 octobre).

#### 1793 :

En janvier, il se trouvait à Ajaccio et Corte (2 janvier). Il se trouvait toujours sans habillement. Une loi du 5 février 1793 prescrivit l'organisation des 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> bataillons de chasseurs. C'est à cette occasion que le bataillon aurait dû être dissous pour entrer dans la composition de nouveaux bataillons. Cependant, avant cette opération, plusieurs compagnies participèrent à l'expédition contre la Sardaigne, et les îles de Maddalena (février), notamment les compagnies Peretti, Pietri, Ottavi et Tavera, elles fournirent un rapport (28 février). Après un long temps de latence, ne se conformant pas aux ordres de la Convention nationale, le bataillon s'insurgea contre la République, bien qu'il eut été officiellement licencié (18-20 avril), les volontaires s'emparèrent des magasins militaires de Bonifacio et forcèrent des éléments du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie à se replier vers Sartène. La plupart des hommes passèrent alors dans les rangs des forces contre-révolutionnaires de Paoli, bientôt allié aux Anglais.

### **État des cadres à la formation, revue du 2 avril 1792<sup>10</sup> :**

État-major :

---

<sup>8</sup> **Belhomme**, *Histoire de l'Infanterie en France*, tomes 3 et 4.

<sup>9</sup> Commandant **Dumont**, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 69.

<sup>10</sup> Commandant **Dumont**, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 68.

Lieutenant-colonel Giovanni-Battista **Quenza**, originaire d'Oletta, lieutenant-colonel en second Napoléon Bonaparte, de Corte, 23 ans, quartier-maître trésorier Antonio **Robaglia**, de Nice, 19 ans, adjudant-major Pietro **Peretti**, de Levie, 38 ans, adjudant sous-officier Giuseppe **Lucioni**, chirurgien-major Giovanni-Tomasi **Susini**.

Compagnie de grenadiers : capitaine Giacomo **Peretti**, de Bonifacio, lieutenant Domenico-Antonio **Pianelli**, du canton d'Istria, sous-lieutenant Giacomo-Pietro **Peraldi**.

1<sup>ère</sup> compagnie d'Ajaccio : capitaine Francesco **Bonelli**, de Bocognano, 32 ans, lieutenant Nunzio-Francesco **Costa**, de Bastelica, 29 ans, sous-lieutenant Giacomo-Battista-Giovanni **Carli**, du canton d'Ornano.

2<sup>e</sup> compagnie de Tallano : capitaine Giovanni-Battista **Pietri**, de Porto-Vecchio, lieutenant Simone **Pandolfi**, sous-lieutenant Francesco **Rocca-Serra**, du canton de Carbini.

3<sup>e</sup> compagnie de Tallano : capitaine Giovanni **Peretti**, d'Olimeto, 32 ans, lieutenant Paolo-Antonio **Peraldi**, de Zicavo, sous-lieutenant Giovanni-Battista **Mela**.

4<sup>e</sup> compagnie de Tallano : capitaine Antonio-Petro-Andrea **Ortoli**, de Sartène, lieutenant Giovanni-Battista **Pietri**, sous-lieutenant Antonio-Paduano **Pietri**.

5<sup>e</sup> compagnie de Tallano : capitaine Giovanni-Battista **Ortoli**, de Tallano, lieutenant Francesco-Maria **Ortoli**, sous-lieutenant Giacomo-Apollinari **Quilichini**.

6<sup>e</sup> compagnie d'Ajaccio : capitaine Matteo **Ottavi**, lieutenant Giovanni-Domenico **Susini**, de Frasseto, 28 ans, sous-lieutenant Bonaventura **Léonardi**.

7<sup>e</sup> compagnie d'Ajaccio : capitaine Filippo **Gabrielli**, du canton de Talavera, lieutenant San Severino **Peraldi** d'Ajaccio, 42 ans, sous-lieutenant Santo **Peraldi**, du canton de Mezzana.

8<sup>e</sup> compagnie d'Ajaccio : capitaine Giovanni **Tavera** dit **Orsone**, du canton de Celavo, lieutenant Ornuccio **San-Damiani**, sous-lieutenant Antonio-Santo **Ribullio**.

### **Portraits :**

Severin ou Sanseverino **Peraldi**, né à Ajaccio en 1750. Ancien sergent-major au régiment provincial Corse, lieutenant du 2<sup>ème</sup> bataillon de volontaires corses dont Napoléon Bonaparte fut un temps lieutenant-colonel. Il devint capitaine (1799), et s'illustra au siège de Gênes (1800). Il fut nommé chef de bataillon (1801). Commandant d'armes dans diverses places d'Italie, à Plaisance, Novare, Modène, Porto-Longone, où il fut nommé le 11 avril 1802, puis à Bergame, Massa de Carrara, Rovigno, Pola, Malamocco, Mestre puis en Espagne à Hernani et Mondragon. Il prit sa retraite en octobre 1814.

### **3<sup>ème</sup> bataillon de Corse :**

**Date de formation :** Selon Belhomme, il fut formé le 9 décembre 1791<sup>11</sup>. Selon le commandant Dumont, le 7 mars 1792<sup>12</sup>.

#### **Formation :**

Il se composait de 514 volontaires des districts de Bastia, de l'Isle-Rousse et d'Oletta. Ils furent rassemblés tardivement à Saint-Florent, le 7 mars 1792), formés en compagnies et en bataillon.

#### **Historique :**

##### 1792 :

Il fut passé en revue par le maréchal de camp Rossi (24 mars), assisté du commissaire des guerres Denis des Pinsarts, et des commissaires du directoire du département. Il avait déjà non moins de 98 manquants dans ses rangs, les autres ayant une mauvaise tenue, nombre d'entre eux déguenillés et dépourvus de l'essentiel, la seule chose en ordre est qu'il était entièrement armé de fusils en bon état. Il fut réparti en garnison dans différents villages, l'état-major et 15 hommes par compagnie formant une division d'instruction installée à Calvi. Les grenadiers cantonnaient à Calenzana, la 1<sup>ère</sup> compagnie à Evisa, la 2<sup>e</sup> compagnie à Renno, la 3<sup>e</sup> compagnie à l'Isle-Rousse, la 4<sup>e</sup> compagnie à Speloncato, la 5<sup>e</sup> compagnie à Coggia, la 6<sup>e</sup> compagnie à Belgodère, la 7<sup>e</sup> compagnie à Vico, la 8<sup>e</sup> compagnie à Algajoda, la plupart du temps très mal logées. Le bataillon ne reçut son numéro dans l'ordre des bataillons de la Corse, par tirage au sort qu'à la date du 21 juin. Les grenadiers et la compagnie Fabiani se livrèrent à des excès et des désordres dans Bastia (22 juin), provoquant les protestations de la municipalité, qui dénonça les agissements du lieutenant Vincenti.

##### 1793 :

En janvier, il se trouvait à Calvi et Saint-Florent. Il était sujet à la désertion de longue date, et il fut difficile de lui demander de fournir 200 soldats pour participer à l'expédition contre les Sardes, contre les îles Maddalena, aux ordres du commissaire Quenza et du lieutenant-colonel (2<sup>e</sup> bataillon) Bonaparte (février). Une loi du 5 février 1793 prescrivit l'organisation des 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> bataillons de chasseurs. C'est à cette occasion que le bataillon aurait dû être dissous pour entrer dans la composition des nouveaux bataillons. Lorsque Paoli lança l'insurrection générale contre les Français et les républicains, le bataillon entra en ébullition et en insurrection. Les troupes fidèles de la Convention employèrent la force pour le désarmer en partie à Calvi (20 avril). Beaucoup rallièrent les rebelles de Paoli, bientôt épaulés par des troupes anglaises.

#### **État-major des cadres à la formation du bataillon, revue du 24 mars 1792<sup>13</sup> :**

État-major :

---

<sup>11</sup> Belhomme, *Histoire de l'Infanterie en France*, tomes 3 et 4.

<sup>12</sup> Commandant Dumont, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 71.

<sup>13</sup> Commandant Dumont, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 70.

Lieutenant-colonel Achille **Murati**, de Murato, 58 ans, lieutenant-colonel en second Giuseppe **Arena**, de l'Isle-Rousse, 20 ans, quartier-maître trésorier Agostino **Giordani**, adjudant-major Filippo-Maria **Renucci**, adjudant sous-officier Antonio-Matteo **Marsiani**, chirurgien-major Giuseppe-Maria **Santelli**.

Compagnie de grenadiers : capitaine Giuseppe **Guasco**, lieutenant Vincenzo **Santa-Lucia**, sous-lieutenant Pietro-Maria **Graziani**.

1<sup>ère</sup> compagnie d'Oletta : capitaine Filipo-Luigi **Gavini**, lieutenant Langravio **Bonavita**, sous-lieutenant Giuseppe **Cammocasso**.

2<sup>e</sup> compagnie : capitaine Simone **Lusinchi**, lieutenant Giuseppe-Maria **Leonetti**, sous-lieutenant Antonia-Giuseppe **Licciardi**.

3<sup>e</sup> compagnie : capitaine Giovanni-Giacomo **Costa**, lieutenant Felice **Piazza**, sous-lieutenant Giovanni-Valerio **Alibertuci**, d'Olmata, 41 ans.

4<sup>e</sup> compagnie : capitaine Domenico **Fabiani**, lieutenant Gregorio **Graziani**, sous-lieutenant Giovanni-Battista **Vincenti**.

5<sup>e</sup> compagnie de Bastia : capitaine Francesco-Saverio **Giordani**, lieutenant Pietro **Poggi**, sous-lieutenant Luigi **Lota**.

6<sup>e</sup> compagnie de Bastia : capitaine Salvatore **Marchetti**, lieutenant Carlo-Domenico **Pasqualetti**, sous-lieutenant Camillo **Negroni**.

7<sup>e</sup> compagnie de l'Isle-Rousse : capitaine Antonio-Leonardo **Monti**, du canton d'Ostriconi, lieutenant Giovanni-Santo **Leoni**, sous-lieutenant Pietro **Leoni**.

8<sup>e</sup> compagnie d'Oletta : capitaine Giuseppe-Avocari **Gentili**, lieutenant Giuseppe **Murati**, sous-lieutenant Oliveiro **Antonetti**.



## **4<sup>ème</sup> bataillon de Corse :**

**Date de formation :** Il fut formé à Calvi, le 12 août 1791, selon Belhomme<sup>14</sup>. Probablement formé seulement vers février 1792.

### **Formation :**

Il se composait de volontaires des districts de Calvi et de Corte, sa date de formation fut probablement beaucoup plus tardive que ne l'indique Belhomme, au mois de janvier ou février 1792.

### **Historique :**

#### 1792 :

Le bataillon fut passé en revue à sa formation, quasiment sans armes et sans habillement. La compagnie Gambini cantonnait à Cervione, sans armes (2 mars), tandis que le reste du bataillon était à Corte (6 mars). Les compagnies Raffaelli et Gambini n'étaient pas habillées. Le bataillon n'obtint que tardivement son numéro, dans l'ordre des bataillons de volontaires de la Corse, par tirage au sort (21 juin). La compagnie Gabrielli se trouvait en cantonnement à Vico (30 juin), proposant de se déplacer à Piancia (17 juillet). Il entra en insurrection lorsqu'il lui fut demandé d'envoyer des compagnies à l'armée du Midi sur le continent. Les autorités militaires voulaient procéder à un tirage au sort pour envoyer deux de ses cinq compagnies. Aucun renfort ne fut envoyé en France.

#### 1793 :

Il se trouvait à Sartène, deux compagnies étant détachées à Bonifacio, les compagnies Giuducci et Guglielmi (janvier). Ces deux compagnies furent finalement détachées pour participer à l'expédition de Sardaigne et les îles Maddalena (février), conduit par le commissaire Quenza et le lieutenant-colonel Bonaparte. L'expédition fut un échec, Colonna-Leca déclara qu'il ne pouvait partir faute de moyens et de fonds. Une loi du 5 février 1793 prescrivait l'organisation des 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> bataillons de chasseurs. C'est à cette occasion que le bataillon aurait dû être dissous pour entrer dans la composition des nouveaux bataillons. Cette dissolution traîna en longueur, puis Paoli ayant appelé à l'insurrection générale contre les Français et les républicains, le 4<sup>e</sup> bataillon s'insurgea contre la Convention nationale, alors que les commissaires voulaient les dissoudre (avril). Les Français et les Corses fidèles à la République s'enfermèrent dans la citadelle d'Ajaccio.

### **État-major des cadres à la formation du bataillon<sup>15</sup> :**

État-major :

---

<sup>14</sup> Belhomme, *Histoire de l'Infanterie en France*, tomes 3 et 4.

<sup>15</sup> Commandant Dumont, *Les bataillons de volontaires, 1791*, p. 72.

Lieutenant-colonel Francesco **Grimaldi**, du canton de Niolo, lieutenant-colonel en second Vincentello **Colonna-Lega**, de Vico, adjudant sous-officier Paolo **Margaggi**, de Bocognano.

1<sup>ère</sup> compagnie : capitaine **Gambini**.

2<sup>e</sup> compagnie : capitaine **Raffaeli**.

3<sup>e</sup> compagnie : capitaine **Gabrielli**.

4<sup>e</sup> compagnie : capitaine **Giuducci**.

5<sup>e</sup> compagnie : capitaine **Gugliemi**.

## **Les bataillons de chasseurs corses :**

**Date de formation :** janvier 1800

### **Formation :**

Un arrêté des Consuls du 12 janvier 1800, prescrit la formation de six bataillons de chasseurs ayant neuf compagnies de 3 officiers et 75 hommes. Les deux compagnies corses du Golo ou Solo furent versées dans leurs rangs. Les hommes devaient s'habiller à leurs frais et apporter leur fusil. Ils recevaient la poudre et le plomb nécessaires pour 50 cartouches. Les soldats avaient 10 sous par jour, les caporaux 12, les sous-officiers 15 avec le pain.

Ces bataillons étaient groupés par deux sous les ordres d'un chef de brigade. Ils étaient levés pour prendre part à une expédition contre la Sardaigne qui n'eut pas lieu. Ces bataillons restèrent donc en Corse, à tour de rôle les compagnies effectuaient le service et recevaient le pain et la solde entière, les autres la demi-solde.

Cependant Didier **Davin** indique que la formation initiale ne se fit que très tardivement en juin 1803.

### **Historique :**

A la reprise de la guerre contre l'Angleterre en 1803, tous les bataillons furent rassemblés dans les places fortes de l'île. Selon Didier Davin, les cinq bataillons restants (suite à la disparition du n° 6), formèrent une Légion impériale corse en 1805, qui s'installa à Livourne, puis entra au service du royaume de Naples (1806).

#### **1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs corses :**

Il cantonna à Ajaccio.

#### **2<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses :**

Il cantonna à Bastia.

#### **3<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses :**

Il cantonna à Corte. Le 3<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses débarqua à Antibes et servit à former, par un arrêté du 5 mai 1803, le 3<sup>ème</sup> bataillon de la 8<sup>ème</sup> légère. Champeaux indique que la 8<sup>e</sup> demi-brigade légère servit à former le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne légère<sup>16</sup>, il ajoute avec le 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs corses. Didier Davin indique que le 3<sup>e</sup> bataillon fut effectif un temps rattaché comme 3<sup>e</sup> bataillon de la 8<sup>e</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **4<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses :**

Il cantonna à Bonifacio.

#### **5<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses :**

---

<sup>16</sup> Champeaux, *État militaire de la République française en l'an douze*, 4<sup>e</sup> partie, p. 170.

Il cantonna à Calvi.

**6<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses :**

Le 3<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses débarqua à Antibes et servit à former, par un arrêté du 5 mai 1803, le 3<sup>ème</sup> bataillon de la 8<sup>ème</sup> légère. Le 6<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs corses prit alors le numéro 3. Il n'y eut plus alors que 5 bataillons.

## **Bataillon des tirailleurs corses :**

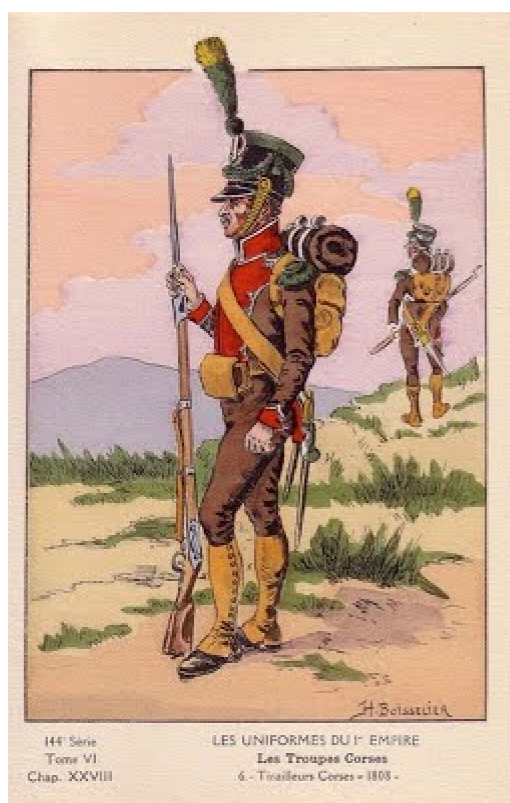
**Date de formation :** Il fut formé par un arrêté du 8 juillet 1802, et se forma à Antibes.

### **Formation :**

Il fut composé de 9 compagnies de 100 hommes, dont une de carabiniers. Il se recruta par engagement volontaire. Il possédait deux dépôts, à Bastia et à Ajaccio. Un arrêté du 22 juillet régla les rengagements. Les caporaux et soldats ayant 10 ans de service pouvaient se rengager pour 5 ans et recevoir 1 franc de haute paye par mois. Ceux ayant 15 ans de service, pouvaient se rengager pour 5 ans avec 1 franc 50 de haute paye par mois. Ceux ayant 20 ans de service pouvaient se rengager pour 5 ans avec 2 francs de haute paye par mois. Enfin ceux ayant 25 ans de service pouvaient être admis dans la Légion d'honneur. Le soldat rengagé portait sur le bras gauche un chevron de laine rouge après 10 ans de service, 2 chevrons pour 15 ans, et 3 après 20 ans.

### **Historique :**

L'histoire du bataillon des tirailleurs corses appartient à celle des armées impériales, bien que fondé sous la Révolution, à savoir sous le Consulat, le parcours militaire de ce bataillon se déroula sous l'Empire, que nous ne traitons pas dans les lignes de ce site.



### **Portrait :**

Flaminius **Peretti**, né le 15 août 1778, à Levie dans le département de Corse. Il entra au service dans les chasseurs de la Garde impériale (23 vendémiaire an 12), il servit à l'armée des Côtes de l'océan (1804-1805), puis dans la Grande Armée (1805-1808), passa sous-lieutenant dans le bataillon des tirailleurs corses (16 février 1807), lieutenant (20 mars 1809), il servit à l'armée d'Allemagne, il fut blessé à la lèvre supérieure par un coup de feu à la bataille d'Ebersberg (3 mai). Il passa dans le 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère (8 septembre 1811), capitaine (18 septembre), servant pendant la campagne de Russie (1812). Il fut blessé d'un coup de feu à la poitrine à la bataille de Polotsk, sous Gouvion Saint-Cyr (1<sup>er</sup> août 1812). Chevalier de la Légion d'honneur (9 août). Il demanda sa retraite aussitôt la terrible retraite achevée, de la place forte de Wesel (2 janvier 1813). Il fournit une copie de ce document à Bastia (24 septembre 1816). Il jura fidélité au roi, en tant que membre de la Légion d'honneur, à la mairie de Bastia (4 janvier 1817). Il mourut le 9 février 1832.



## **Les compagnies franches corses :**

### **Formation :**

Une loi du 5 février 1793 prescrivait l'organisation des 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> bataillons de chasseurs. C'est à cette occasion que les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bataillons corses auraient dû être dissous pour entrer dans la composition des nouveaux bataillons de chasseurs. Cependant l'opération traîna en longueur et les événements politiques agitèrent bientôt la Corse. Les trois bataillons entrèrent en insurrection contre les Français et les républicains, furent désarmés ou passèrent à l'ennemi. Toutefois, les Corses restés fidèles formèrent trois compagnies franches corses.

### **Historique :**

Une compagnie franche corse sous les ordres du capitaine Landinelli se trouvait dans la garnison assiégée de Bastia (février 1794)<sup>17</sup>.

Un arrêté des Consuls du 12 janvier 1800, prescrivit la formation de trois nouvelles compagnies franches corses composées de 3 officiers et 99 hommes. Elles furent envoyées occuper les îles de la Madeleine et d'Asinara.

### **1<sup>ère</sup> compagnies franche corse :**

La 1<sup>ère</sup> compagnie franche corse était à l'Armée d'Italie, aile gauche de l'armée (5 avril 1794)<sup>18</sup>.

### **2<sup>ème</sup> compagnie franche corse :**

### **3<sup>ème</sup> compagnie franche corse :**

---

<sup>17</sup> Tradition magazine n° 270, *La campagne militaire en Corse 1794*, Natalia **Griffon De Pleineville**.

<sup>18</sup> Ordre de bataille de la collection **Nafzinger**, du 5 avril 1794 tiré des archives nationales.



### **Compagnie franche de Susini :**

**Date de formation :** elle fut formée au mois de mars ou d'avril 1793.

#### **Historique :**

Elle comptait environ 100 hommes. Elle fut versée dans un nouveau bataillon formé à Nice dénommé bataillon des chasseurs de Nice (22 septembre 1795). Ce dernier fut finalement versé dans les rangs de la 17<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère (24 mars 1796)<sup>19</sup>.

Jean-Dominique **Susini**, né le 15 février 1764, à Frassetta, dans le canton d'Ornano, département de Corse, fils de François et de Xavière. Il entra au régiment Royal Corse (19 mars 1785), il obtint son congé (6 octobre 1788). Il servit dans la Garde nationale soldée du département du Liamone, lieutenant (1791), il passa à l'armée d'Italie (5 janvier 1792), et fut blessé au combat de Saint-Martin, blessé d'un coup de feu au bras droit (5 juin). Il participa à l'expédition contre la Sardaigne (février 1793). Il fut nommé capitaine (23 avril 1793), commandant la compagnie franche du département de la Corse, formées à Nice (23 avril). Il passa dans le bataillon des chasseurs de Nice (1795), puis dans la 17<sup>e</sup> demi-brigade légère de seconde formation (24 mars 1796). Il fut blessé à la bataille de Montenotte (15 germinal an IV), d'un coup de feu au bras droit, puis d'un coup de baïonnette à la cuisse droite sur l'Adige près de Vérone (15 prairial an VII). Il participa à l'expédition contre Corfou, et fut fait prisonnier de guerre (1799-1801). Il rentra en France après la paix avec les Autrichiens (1801). Il fut nommé adjudant de place de 1<sup>ère</sup> classe à Pirrighetonne en Italie (23 septembre), à la même fonction à Osopo (19 décembre 1807-1814). Il soutint un long siège contre les Autrichiens (1813-1814). Il évacua et rentra en France, et fut placé en demi-solde (2 juin 1814). Nommé commandant d'armes de 4<sup>e</sup> classe aux Cent Jours, commandant la place de Porteros (14 mai 1815). Il fut replacé à la demi-solde à la Seconde Restauration (1<sup>er</sup> août). Il obtint finalement son traitement de réforme (1<sup>er</sup> janvier 1819) et fut admis à la retraite (8 octobre 1826). Chevalier de la Légion d'honneur (30 août 1832), il présenta un état de service complet (15 avril 1833). Il mourut le 4 novembre 1840.

### **Compagnie franche de Bonelli :**

**Date de formation :** elle fut formée au mois de mars ou d'avril 1793.

#### **Historique :**

Son effectif théorique était d'environ 100 hommes.

### **Compagnie franche de Massoni :**

**Date de formation :** elle fut formée entre mai et août 1793.

#### **Historique :**

Elle comptait un effectif théorique de 100 hommes.

### **Compagnie franche de Guibréja :**

---

<sup>19</sup> État de service de Jean-Dominique **Susini**, base leonore.

**Date de formation :** elle fut formée entre mai et août 1793.

**Historique :**

Elle comptait un effectif théorique de 100 hommes. Elle fut versée dans un nouveau bataillon formé à Nice dénommé bataillon des chasseurs de Nice (22 septembre 1795). Ce dernier fut finalement versé dans les rangs de la 17<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère (24 mars 1796)<sup>20</sup>.

**Compagnie franche de Léoni :**

**Date de formation :** Elle fut formée entre mai et août 1793.

**Historique :**

Elle comptait un effectif théorique de 100 hommes. Elle fut versée dans un nouveau bataillon formé à Nice dénommé bataillon des chasseurs de Nice (22 septembre 1795). Ce dernier fut finalement versé dans les rangs de la 17<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère (24 mars 1796)<sup>21</sup>.

**Compagnie franche de Subrini :**

**Date de formation :** elle fut formée entre mai et août 1793.

**Historique :**

Elle comptait un effectif théorique de 100 hommes. Elle fut versée dans un nouveau bataillon formé à Nice dénommé bataillon des chasseurs de Nice (22 septembre 1795). Ce dernier fut finalement versé dans les rangs de la 17<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère (24 mars 1796)<sup>22</sup>.

**Compagnie franche de Coti :**

**Date de formation :** elle fut formée à la fin de l'année 1793.

**Historique :**

Elle comptait un effectif théorique de 100 hommes.

**Compagnies franches du Golo ou Solo :**

**Date de formation :** 4 janvier 1797.

**Historique :**

---

<sup>20</sup> État de service de Jean-Dominique **Susini**, base leonore.

<sup>21</sup> État de service de Jean-Dominique **Susini**, base leonore.

<sup>22</sup> État de service de Jean-Dominique **Susini**, base leonore.

Deux compagnies franches du Golo ou Solo forte chacune de 60 hommes furent formées le 4 janvier 1797 pour la 1<sup>ère</sup> compagnie, le 21 janvier pour la 2<sup>ème</sup> compagnie. L'opération eut lieu à Bastia. Ces deux compagnies furent versées dans les rangs des six bataillons de chasseurs corses créés par les Consuls (12 janvier 1800). Une nouvelle compagnie fut créée, se composant de 3 officiers et 100 hommes (13 avril 1803).

### **Compagnie franche du Liamone :**

**Date de formation :** elle fut formée par arrêté le 13 avril 1803.

Elle était composée comme celles du Golo par 3 officiers et 100 hommes.



## **Compagnies d'infanterie légère corse de l'armée d'Italie :**

**Date de formation :** hiver 1796-1797.

### **Historique :**

Le 20 novembre 1796, le général Bonaparte ordonna au général Gentilli qui venait de réoccuper la Corse de faire passer à Livourne tous les Corses voulant prendre ou reprendre du service. Ils furent utilisés pour former 8 compagnies d'infanterie légère corse de 100 hommes chacune. Elles furent dirigées sur Milan au fur et à mesure de leur arrivée.

#### **1<sup>ère</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 1<sup>ère</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 11<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **2<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 2<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 12<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **3<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 3<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 20<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **4<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 4<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 20<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **5<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 5<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 18<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **6<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 6<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 18<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **7<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 7<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 17<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

#### **8<sup>ème</sup> compagnie d'infanterie légère corse :**

La 8<sup>ème</sup> compagnie corse fut incorporée le 10 mars 1797, à l'Armée d'Italie, dans les rangs de la 17<sup>ème</sup> demi-brigade légère de seconde formation.

## Quelques vieux grognards corses :

Jacques-Pierre **Abbatucci**, né à Zicavo en Corse le 7 septembre 1723. Il combattit sous Paoli les Français (1768). Il fit sa soumission et devint capitaine de dragons dans la Légion Corse avec rang de colonel (1<sup>er</sup> septembre 1769). Attaché au régiment provincial de Corse (1772), lieutenant-colonel de ce régiment (1777). Il fut condamné à 9 ans de galères pour subornation de témoins par arrêt du Conseil supérieur de Corse (5 juin 1779), mais il fut reconnu innocent par arrêt du parlement d'Aix (17 juillet 1786). Il fut réintégré comme lieutenant-colonel dans son régiment avec une gratification de 20 000 livres. Chevalier de Saint-Louis (6 septembre 1789), maréchal de camp (1791), il commanda les gardes nationales des cantons de Talavo et de Bastelica. Il échoua au 3<sup>ème</sup> tour de scrutin à l'élection de député à l'Assemblée Nationale contre Moltedo. Il prit parti contre Paoli, se réfugia à Calvi (avril 1793), qu'il défendit en 1794 et gagna ensuite Marseille et Toulon. Employé comme général de brigade à l'Armée d'Italie (20 avril 1796), il fut laissé à Aix et admis au traitement de réforme, puis autorisé à prendre sa retraite à la fin de l'année. Sa retraite définitive fut prononcée en avril 1802. Il mourut dans son village natal, le 17 mars 1813.

Jean-Baptiste **Cervoni**, né le 29 août 1765 à Soveria en Corse. Soldat au régiment ci-devant Royal Corse (juillet 1783), congédié (octobre 1786). Il fit son droit et devint avocat à La Porta, chef de l'une des divisions du Directoire de la Corse (1790), commandant de la Garde nationale de son canton et secrétaire des commissaires du département Cesari et Arrighi (avril 1792). Nommé sous-lieutenant au 22<sup>ème</sup> régiment de cavalerie, ci-devant Royal-Navarre (22 décembre). Il servit à l'armée des Alpes, comme aide de camp de Joseph Casabianca (5 février 1793). Blessé à la jambe droite (1<sup>er</sup> juin). Agent militaire auprès des représentants en mission Gasparin et Saliceti (septembre). Chef de bataillon (26 octobre), il fut à nouveau blessé à la cuisse et au bras droit au siège de Toulon (30 novembre). Il se signala à la prise de la redoute anglaise et il fut nommé chef de brigade sous Masséna (20 décembre). Nommé général de brigade et employé à la division Mouret (14 janvier 1794). Il servit à l'expédition d'Oneille (5 avril), division Masséna, puis au combat de Cairo (24 septembre). Employé à la division Freytag (1<sup>er</sup> juillet), puis à la division Laharpe au combat de Loano (24 novembre). Commandant la 1<sup>ère</sup> brigade de la division Meynier (6 décembre), puis la 3<sup>ème</sup> brigade de la division Laharpe (mars 1796). Commandant la 1<sup>ère</sup> demi-brigade même division (avril), il servit à Voltri où il fut chassé par Beaulieu (10 avril), puis à Dego (14 avril). Nommé commandant à Savone (17 avril), division Sauret. Il servit au quartier-général de l'armée d'Italie (29 avril), puis à Lodi (10 mai). Envoyé à Parme pour négocier la paix, il était à l'avant-garde de Kilmaine (20 mai), division Masséna (1<sup>er</sup> juin), division Despinoy (29 juin). Il servit à Castiglione (5 août) et il fut chargé d'organiser la légion lombarde (29 septembre). Il la commanda ensuite dès le 24 octobre et servit à Arcole (15 novembre). Nommé commandant de Vérone (2 décembre), il servit à Rivoli (14 janvier 1797), puis devant Mantoue. Il fut envoyé en Corse (13 mars) et commanda la 1<sup>ère</sup> brigade d'infanterie légère, division Masséna (5 août), puis 7<sup>ème</sup> brigade formée des 6<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> demi-brigades de ligne, 4<sup>ème</sup> division de Sérurier (septembre). Envoyé à l'armée d'Angleterre, il fut nommé général de division (15 février 1798), commandant l'avant-garde de l'armée de Rome (mars). Il occupa divers commandements internes en France et en Belgique en 1798 et 1799, puis en Corse en 1800. Commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, chef d'État-major du 2<sup>ème</sup> corps de la Grande Armée sous Lannes (12 avril 1809). Il fut tué à Eckmühl par un boulet de canon qui lui fracassa la tête, le 22 avril 1809<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Dictionnaire de Georges Six.